

RAPPORT D'ÉVALUATION

PROJET D'OFFRE DE FORMATION POUR LE CONTRAT 2021-2025

École Nationale Supérieure de Formation de
l'Enseignement Agricole - ENSFEA

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020
VAGUE A

Rapport publié le 30/09/2020



Pour le Hcéres¹ :

Nelly Dupin, Président par
intérim, Secrétaire générale

Au nom du comité d'experts² :

Isabelle Negro, Présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

PRÉSENTATION

L'École nationale supérieure de formation de l'enseignement agricole - ENSFEA a maintenu ses deux champs de formations : *Éducation et formation* et *Agrosciences*. Le projet se propose à la fois de renforcer les cohérences internes de chaque champ mais également les synergies entre champs et formations pour améliorer le pilotage global de l'école.

Le champ *Éducation et formation*, pilier de la stratégie de l'école, comprend trois masters parmi lesquels deux masters *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) dont un est co-accrédité avec l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ) Toulouse Occitanie Pyrénées. Les formations de ce champ permettent à l'ENSFEA d'asseoir son identité d'école de formation des enseignants des établissements agricoles.

Le champ *Agrosciences* regroupe les formations en lien avec cette thématique et les disciplines enseignées dans l'autre champ. Il comporte une licence professionnelle et deux masters, tous co-accrédités avec des établissements de l'Université fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées (UFTMP). Les objectifs du champ concourent à former des futurs professionnels du secteur de l'agronomie, de l'aménagement des espaces et des territoires, en y incluant une dimension pluridisciplinaire permettant de répondre aux enjeux de mutation.

Les masters MEEF faisant l'objet d'un processus d'accréditation distinct, les avis émis dans ce rapport ne porteront que sur les autres mentions.

L'ENSFEA est cotutelle de trois unités mixtes de recherche (UMR) et partenaire de trois autres UMR, qui accueillent les 32 enseignants-chercheurs de l'école et permettent d'assurer l'adossement à la recherche des formations. Elle accède ainsi aux écoles doctorales locales pour la poursuite d'études en doctorat.

Parties prenantes du GIS Toulouse Agricampus, les formations de l'ENSFEA bénéficient de l'apport des conseils de perfectionnement sectoriels « agriculture » et « industries agroalimentaires ». Elles répondent aux enjeux de poursuites d'études après un brevet de technicien supérieur agricole (BTSA).

En sa qualité de « partenaire renforcé » de l'UFTMP, l'ENSFEA s'inscrit dans une politique de formation à l'échelle du site, et s'implique dans l'ensemble des enjeux périphériques des formations (numérique, orientation, etc.).

AVIS SUR LE PILOTAGE DE L'OFFRE DE FORMATION

L'ENSFEA affiche dans le projet une volonté de conduire un pilotage fort et cohérent de la nouvelle offre de formation. L'école présente plusieurs axes stratégiques de développement de manière extrêmement précise montrant une réelle volonté de pilotage de l'offre de formation et une perméabilité entre les formations et champs de formations. Parmi ces axes stratégiques figurent :

- une articulation forte recherche-formation avec une définition de dynamiques scientifiques auxquelles chaque formation devra s'adosser en plus des adossements aux politiques de recherche des laboratoires ;
- une politique d'innovations pédagogiques allant de la recherche à la mise en œuvre concrète de dispositifs d'enseignement et la proposition aux étudiants de nouveaux espaces de travail ;
- le développement et le soutien des partenariats scientifiques, pédagogiques et professionnels avec différents partenaires sur le plan national et international.

Ce pilotage s'articule notamment autour d'un Conseil d'Enseignants, composé de six professeurs d'université et six maîtres de conférences et autres personnels enseignants, élus, et d'un Conseil de l'Enseignement et de la Vie Etudiante (CEVE), composé de six représentants élus des formateurs, quatre représentants élus des personnels administratifs et de formation-recherche, cinq représentants élus des étudiants et trois personnalités extérieures désignées par le Conseil d'Administration. Ces deux instances sont consultées sur tous les projets de création ou modification de diplômes et dispositifs d'enseignement.

L'école a par ailleurs mis en place ou pérennisé différentes structures de pilotage qui assurent à la fois un pilotage global des champs et de chaque mention. Un Comité de pilotage transversal (CPT) des formations

s'appuie sur la composition du CEVE élargie à des représentants du monde professionnel et des enseignants et administratifs de toutes les formations. Cette instance constitue un lieu d'échange des pratiques et des expériences efficaces afin d'assurer une cohérence entre les formations. Il faudra cependant être attentif à la place prise et au rôle dévolu à cette nouvelle instance, qui s'inscrit en supplément des instances décisionnaires. Par ailleurs, des conseils de perfectionnement sont mis en place dans toutes les formations au niveau de la mention. La composition, le fonctionnement et le rôle de ces conseils sont formalisés et harmonisés. Seul le master *Gestion des territoires et développement local* ne mentionne pas explicitement son existence et prévoit seulement des réunions avec les professionnels.

La question du pilotage des formations co-accréditées avec l'Université Toulouse – Jean Jaurès n'est pas abordée alors que la gestion administrative est confiée à l'université et que la mission Evaluation et prospective de l'ENSFEA n'en assure pas le suivi. Le champ Agrosociétés apparaît de ce fait davantage comme un affichage. L'ENSFEA aurait intérêt à s'impliquer davantage dans ce pilotage, notamment au travers du CPT. Pour l'ensemble des autres formations l'évaluation des enseignements et des formations par les étudiants est correctement mise en place et bien coordonnée. Lorsque les formations sont co-accréditées, le suivi de l'insertion professionnelle est assuré par l'université, parfois complété par un suivi spécifiquement développé pour les étudiants de l'ENSFEA, ce qui paraît opportun, afin d'outiller finement les instances propres de l'école.

La dimension de l'école et les instances mises en place sont suffisantes pour permettre la diffusion des bonnes pratiques, la mutualisation et la transversalité dès lors que cela s'avère pertinent. Par ailleurs, les services structurant l'appui aux équipes pédagogiques en matière de formation (Mission Evaluation et Prospective MEP, Direction des études et de la vie étudiante DEVEA), doivent permettre de répondre aux besoins des équipes pédagogiques.

Les acteurs économiques sont en lien avec les formations au travers des différents conseils déjà évoqués. Au sein des masters MEEF, le secteur culturel se trouve être un partenaire supplémentaire particulièrement bien développé, qui bénéficie, au-delà des étudiants inscrits dans ces mentions, à l'animation culturelle de l'école.

Les évolutions pour la période à venir portent sur la restructuration des différentes mentions. Ainsi, le master *Économie du travail et des ressources humaines* est restructuré autour d'un seul parcours *Ingénierie de la formation et des systèmes d'emplois* (IFSE). Le parcours délocalisé au Togo prenant fin en mars 2020, une réflexion sera menée sur les nécessités et capacités à renouveler cette délocalisation. La licence professionnelle *Développement de projets de territoires* comporte deux parcours dont l'un a été renommé et partiellement restructuré *Montagne et pastoralisme*. Le master *Gestion des territoires et développement local* qui comportait cinq parcours a été restructuré autour d'un seul parcours, les autres parcours ayant été répartis dans d'autres mentions de l'université partenaire pour une meilleure lisibilité. Quant au master *Sciences et technologies de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement* qui comportait deux parcours, il a été restructuré autour d'un seul parcours *Agrofood chain*. Les restructurations proposées et la réduction de l'offre sont cohérentes et répondent à l'évaluation du comité Hcéres qui pointait un problème de pérennité de certaines formations en raison de la diminution des effectifs et de trop nombreux parcours (notamment, master *Gestion des territoires et développement local*). En revanche, on peut regretter un projet de licence professionnelle (LP) peu développé avec notamment un manque de réflexion sur la question de la poursuite d'études en master.

AVIS SUR L'ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DE L'OFFRE DE FORMATION

La particularité des formations de l'ENSFEA est qu'elles s'inscrivent sous l'égide d'un double sceau ministériel. Dans ce contexte, il n'existe pas de filière générale de licence permettant de former un vivier pour l'offre de formation master d'une part, et les filières relevant du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation sont assurées dans des écoles ou lycées spécialisés, d'autre part. Un travail de réflexion sur cette problématique est amorcé pour construire des passerelles des BTS vers les formations. La bonne inscription de l'ENSFEA dans son écosystème pourrait sans doute permettre d'ouvrir la voie vers des parcours de licence co-portés permettant l'orientation progressive des étudiants vers certains masters de l'école, ou plus généralement du domaine scientifique.

Les modalités d'aménagement d'études et d'accompagnement des étudiants sont présentes et facilitées par le petit volume des promotions. Les formations du champ *Éducation et formation* ont aménagé les temps

de travail pour tenir compte des spécificités de leur public respectif en privilégiant des séquences de regroupement et de l'accompagnement ou l'enseignement à distance. Pour les formations du champ *Agrosciences*, c'est une organisation pédagogique classique qui prime.

L'ENSFEA renforce la cohérence de son offre de formation dans le secteur agricole et alimentaire en déployant une politique scientifique autour de trois axes :

- transition pédagogique : numérique éducatif, dispositifs innovants mais aussi inclusion scolaire ;
- dynamique des territoires pour accompagner les mutations des territoires et sociétés rurales ;
- transition agroécologique pour accompagner les transformations de la production et de la consommation alimentaire.

Ces trois axes recouvrent les dynamiques impulsées dans les deux champs de formations. Chaque axe participe prioritairement aux formations du champ *Agrosciences* tout en restant très perméable pour impacter les formations de l'autre champ. Cette politique est suivie par un directeur chargé de la recherche en lien avec un directeur adjoint chargé de la pédagogie afin d'assurer le lien Formation-Recherche. Ces derniers sont accompagnés dans leur mission par des chargés de mission (au numérique par exemple) ou des enseignants référents chargés de coordonner ces thématiques au sein de l'école et des formations. Si les masters montrent clairement ce lien entre formation et recherche, celui-ci semble beaucoup plus ténu pour la licence professionnelle. Bien qu'une LP nécessite moins ce lien, celui-ci ne doit pour autant pas être négligé.

L'école entend compléter et renforcer sa politique à l'international. Une formation en langue vivante est intégrée dans toutes les formations, y compris au moyen d'outils numériques pour le parcours *Montagne et pastoralisme* permettant d'ouvrir à différentes langues y compris régionales. Le master *Sciences et technologies de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement* est dispensé à 90 % en anglais à destination d'un public international mais avec pour projet d'intégrer des étudiants français ayant suivi une licence à l'étranger.

L'ENSFEA poursuit et prolonge sa politique d'innovation pédagogique, initiée en 2016, en définissant un schéma directeur du numérique comportant le déploiement d'un *learning center*, des espaces dédiés à l'innovation pédagogique, une cellule du numérique destinée à soutenir et accompagner les enseignants dans cette transformation pédagogique. La seconde année du master *Économie du travail et des ressources humaines* est déployée massivement à distance, de même que certaines formations MEEF. Si l'approche par compétences est prise en charge, c'est à des degrés divers pour toutes les formations. Il conviendra de développer une démarche cohérente pour l'ensemble des formations.

A l'image de ce qui est proposé dans le master *Sciences et technologies de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement*, il est prévu de mieux développer l'articulation au monde socio-professionnel. Pour cela, des professionnels sont représentés dans tous les conseils de perfectionnement des formations, de nouveaux partenariats sont recherchés pour intégrer davantage les professionnels aux équipes pédagogiques et de façon stable en créant des conventions. Des stages ou projets tutorés ont été ajoutés dans toutes les formations et des réflexions vont être poursuivies pour développer l'alternance, notamment pour la licence professionnelle. La question de la poursuite d'études en sortie de cette formation n'a pas été réellement traitée. Les formations de LP, ou de master accueillant ces étudiants, présentent cette poursuite comme un atout de la qualité de la formation professionnelle. Si une poursuite d'études en master peut être vue comme positive après une première expérience professionnelle, ce n'est cependant pas la finalité première de ce diplôme. Cette question devra être traitée en conseil de perfectionnement en impliquant davantage les professionnels.

LES FORMATIONS

Champ Éducation et formation

Intitulé de la formation	L/LP/M GL/GM	Établissement(s)	Avis sur l'accréditation
Économie du travail et des ressources humaines	M	ENSFEA	Avis favorable

Champ Agrosciences

Intitulé de la formation	L/LP/M GL/GM	Établissement(s)	Avis sur l'accréditation
Développement de projets de territoires	LP	ENSFEA Université Toulouse – Jean Jaurès	Avis favorable
Gestion des territoires et développement local	M	ENSFEA Université Toulouse – Jean Jaurès	Avis favorable
Sciences et technologies de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement	M	ENSFEA Toulouse INP – ENSAT (Institut National Polytechnique de Toulouse - École Nationale Supérieure Agronomique de Toulouse)	Avis favorable

OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

Directeur : Emmanuel Delmotte
emmanuel.delmotte@ensfea.fr
secretariat.direction@ensfea.fr

HCERES
A l'attention Jean-Marc GEIB
Directeur
Département des formations

Auzeville, le 17 juillet 2020

Objet : Rapport du dossier d'accréditation de l'ENSFEA

Mesdames, Messieurs,

Suite à la réception en date du 3 juillet du rapport d'évaluation par le HCERES du projet d'offre de formation de l'ENSFEA pour 2021-2025, nous vous informons que n'avons pas d'observations à formuler.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le directeur,

Emmanuel Delmotte



Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)